

La lecture du compte-rendu de la réunion de travail n°3 m'inspire les réflexions suivantes, que je souhaite apporter au débat de cet après-midi.

Quelle que soit l'hypothèse, la **gestion de l'espace** à partir d'une vision prospective sera un enjeu pour le développement de demain. C'est incontestablement un **bras de levier** pour anticiper et accompagner les évolutions prévisibles.

Je ne parlerai ci-après que de l'espace rural, qui est plus de mon domaine de compétence. La politique foncière sera à adapter en fonction du contexte, mais devra prendre en compte les éléments suivants :

- participer et orienter la mise en place des pôles structurants en fonction d'une vision globale du territoire, gérer les interfaces zones urbaines / zones rurales, veiller à un développement équilibré du territoire,
- préserver et mettre en valeur les richesses naturelles du Limousin, éviter le « gaspillage » et le « mitage » du foncier,
- permettre une atténuation du risque de déprise de certains territoires, attirer des porteurs de projets, et gérer au mieux l'espace pour atténuer les risques de déséquilibre,
- gérer les conflits d'usage de l'espace, qui sera facilitée par une approche « en amont », afin d'anticiper autant que possible ce genre de situation.

En fonction de l'hypothèse travaillée, les éléments ci-dessus seront à prendre en compte avec une intensité variable, avec des outils d'accompagnement appropriés.

L'absence de vision et de politique foncière, quelle que soit l'hypothèse, ne permettrait pas d'optimiser l'occupation du territoire, permettrait l'accentuation de tensions (déjà perceptibles sur certaines parties du territoire), et aboutirait à un « gaspillage » de la ressource foncière, atout du Limousin.

Marc WEILL
Directeur de la SAFER MARCHE LIMOUSIN